



N° ABMED/2026D/5033/DLVS/SSMUR/SA

Cotonou, le 16-06-2026

ALERTE

(Pour large diffusion)

Du **Directeur Général**

À l'attention de :

X	Membres de la Commission Nationale
X	Ordre National des Pharmaciens
X	Ordre National des Médecins
X	Grossistes-Répartiteurs
X	Fabricants
X	Syndicats
X	DGCI
X	DNSP
X	Pharmaciens d'officine
X	Programmes
X	Ordre National des Chirurgiens-Dentistes
X	OMS
X	Hôpital d'Instruction des Armées de Parakou
X	ARS
X	DGMHED

X	ANSSP
X	DDS
X	SNIGS
X	ANCQ
X	INMES
X	ROBS
X	Association des Consommateurs
X	CNHU
X	CHD
X	Hôpitaux de zones
X	Ordre National des Sages- Femmes
X	DCSSA
X	PSSP
X	Conseil de surveillance
X	FSS

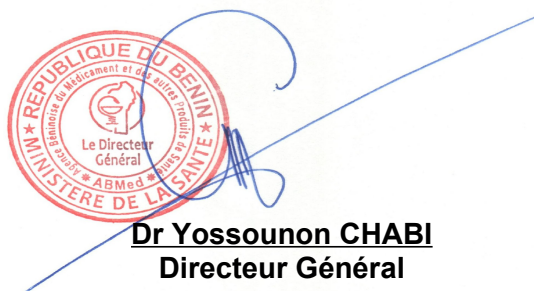
Objet : Retrait de lot de la spécialité **TOCFIM (Céfixime 100 mg/ 5 mL) poudre pour suspension orale flacon de 60 ml**

Dans le cadre de la surveillance post-commercialisation des produits de santé, l'Agence béninoise du Médicament et des autres produits de Santé (ABMed) a effectué, pour le compte de l'année 2025, sur l'étendue du territoire national, des prélèvements de médicaments dans certaines officines de pharmacie et formations sanitaires.

À l'issue des analyses effectuées par l'Agence nationale de Contrôle de Qualité des produits de santé et de l'eau (ANCQ), il ressort que le lot « **BDSE24-02** » de la spécialité **TOCFIM (Céfixime 100 mg/5 mL) poudre pour suspension orale, flacon de 60 ml** du laboratoire **Acton Pharma pvt.Ltd** est revenu **non conforme aux spécifications techniques de référence**.

En conséquence, j'invite tous les établissements pharmaceutiques et toutes les structures sanitaires à **retirer de leurs stocks, les boîtes du lot du produit susvisé et à les retourner, sans délai, aux Sociétés de Grossistes-Répartiteurs pour leur destruction**.

J'attacherai du prix au strict respect de la présente mesure.


Dr Yossounon CHABI
Directeur Général

Ampliations :

- MS : ATCR
- Laboratoire Acton Pharma pvt.Ltd